

# L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 MARS 1860.

No. 21.

## FABLE.

### Les deux Moineaux.

UNE année, où régnait une affreuse disette,  
Deux moineaux ne pouvaient trouver, pour se nourrir,  
Ni le plus petit grain, ni la moindre miette :  
Eh ! quoi, s'écriaient-ils, faudrait-il donc mourir ?  
Les moineaux, comme nous, tiennent fort à la vie.

Aucun des deux n'avait envie  
D'en voir sitôt venir la fin,

Et tous deux bravement luttèrent contre la faim.  
L'un de x, plus délicat, tomba pourtant malade.  
Il dit d'une voix faible à son cher camarade :

Ami, vole encore à l'entour ;

Une dernière fois cherche, je t'en conjure ;  
Va, tâche d'apporter un brin de nourriture :  
Mon existence, hélas ! dépend de ton retour.  
Le camarade part, erre dans la campagne,  
Fouille des environs les stériles guérets,

Vole ensuite vers la montagne,

Et d'une aile affaiblie en parcourt les forêts.  
O bonheur ! il découvre, au coin d'une clairière,  
Un fruit mûr, à demi caché sous la bruyère,  
Fruit rouge, grenelé, dont la suave odeur,  
Annonce que le goût vaudra bien la couleur,  
Des fraisiers bien fournis !... Pour la friande bête,  
Qui, de plus, meurt de faim, jugez donc quelle fête !  
Sur ces fraises voyez le moineau se jeter.

En cueillir une, une autre, et puis d'autres encore ;  
Voyez-le de plaisir sautiller, palpiter ;

Ce qu'il ne peut manger, des yeux il le dévore.

Son ventre n'est encor satisfait qu'à demi ;

Il songera plus tard aux besoins d'un ami.

Mais le voilà repu... Pense-t-il à son frère ?

Bah ! comprend-on la faim alors que l'on digère ?

Mollement balancé sur un pied de fougère,  
Au milieu des fraisiers l'oiseau s'est en dormi ;

Jusques au lendemain tout d'un trait il sommeille,  
Et les rayons naissants de l'aurore vermeille,

Ont pu seuls dissiper ce paisible sommeil.

L'oiseau se rappelant enfin, à son réveil,

Qu'un malheureux, un frère, attend dans la détresse.

De ces lieux enchanteurs s'arrache avec effort,

Emporte quelques fruits ; d'arriver il se presse....

C'était trop tard !... l'ami dans la nuit était mort.

Au sein de l'abondance,

Absorbé par le trait de son propre plaisir,

L'homme a-t-il le loisir

De s'occuper de ceux qui meurent d'indigence ?

Par M. LOUIS DE GOUTTES, de Paleville,

Elève de seconde au Collège de Sorèze.

## MACAULAY.

(Suite et fin.)

Le premier parlement qui s'assembla à la suite de la réforme électorale vit siéger Macaulay comme représentant de l'importante ville de Leeds, et occuper la position de président du bureau de contrôle pour le gouvernement de l'Inde. Ces fonctions dirigèrent probablement ses pensées vers un autre but ; car, en 1834, il abandonna

et son siège et ses fonctions pour devenir membre du conseil suprême. On a dit que Macaulay s'y détermina par la certitude de faire en peu d'années une fortune honorable. S'il en était ainsi, le caractère écossais se trouverait une fois de plus réalisé en lui, ce caractère qui n'abandonne jamais le certain pour l'incertain. A notre sens, l'illustre écrivain se sentait, au fond, plus fait pour les tranquilles labours du cabinet que pour les joûtes ardentes de l'arène politique. Il n'y avait point en Macaulay l'étoffe d'un Robert Peel, moins encore d'un Chatam, et il dut le comprendre. Ses amis le virent partir avec surprise et regret, l'accusant d'abandonner la carrière au moment où il touchait au but suprême d'une noble et généreuse ambition.

Mr. Macaulay avait été nommé non seulement membre du conseil suprême de l'Inde, mais aussi, son conseiller légal. On lui avait donné pour mission spéciale de préparer un code de lois destiné à régir tous les peuples soumis à la domination anglaise dans la presqu'île hindoustannique. C'était une œuvre herculéenne dont le nouveau législateur s'acquitta avec honneur. Malheureusement, comme il arrive souvent pour ces travaux si merveilleusement coordonnés sur le papier, le code se trouva peu du goût de ceux pour lesquels il avait été fait. On ne put même l'appliquer aux indigènes ; et l'on vit jusqu'aux Anglais établis dans l'Inde attaquer avec énergie quelques-unes de ses dispositions fondamentales.

M. Macaulay revint en Angleterre en 1828 ; mais il avait recueilli du moins de son séjour au Bengale une profonde connaissance des affaires de ce pays. Aussi personne ne l'a surpassé, ni même égalé dans ses écrits sur ce pays. Ses études biographiques sur Warren-Hastings et sur Clive datent de cette époque et comptent parmi ses meilleures productions. Ses vues s'y montrent avec une clarté, avec une netteté surprenante ; rapidité dans le récit, charme du style, impartialité véritable qui dispense dans une juste mesure l'éloge et le blâme, tout y décèle la main d'un maître ; et nous ne croyons pas que la langue anglaise ait produit des pages

plus parfaites. Ses deux études sur les Papes et sur les missions de saint François Xavier ne s'élèvent même pas à cette hauteur. Il y aurait un travail intéressant à faire sur ces *Essais* de M. Macaulay qui demeureront toujours les meilleurs de ses ouvrages.

A son retour en Angleterre, il rentra pour peu de temps dans la vie politique. Edimbourg le choisit pour son représentant en 1839, et il devint sur le champ ministre de la guerre. L'organisation de ce ministère permet de placer à sa tête des hommes tirés de la vie civile : nous doutons que l'Angleterre ait en beaucoup à s'en applaudir, en nous reportant aux souvenirs de la Crimée. Cependant, sir Robert Peel fit descendre les whigs du pouvoir, et M. Macaulay dut suivre ses amis dans l'opposition. Il y fit rarement entendre sa voix ; mais il rompit le silence dans une occasion qui sera son éternel honneur devant l'histoire. Il s'agissait du débat sur la dotation de Maynooth, séminaire catholique, maintenu par le gouvernement anglais en Irlande, sur la foi des traités. M. Macaulay osa attaquer de front les étroits préjugés du fanatisme protestant et flétrir en termes énergiques ce qu'il appela “ les braiements d'Exeter-Hall. ” Il gagna la cause de la justice, mais il perdit la sienne devant ses constituants, qui ne le réélurent pas en 1847. Ajoutons, cependant, pour être juste, que la ville d'Edimbourg répara noblement sa faute cinq ans plus tard, en portant unanimement à la députation cet homme d'État éminent, et en ne voulant pas qu'il eût à supporter les frais de son élection. Il lui fut impossible de prendre part aux débats de la chambre, à raison de la maladie dont il était déjà atteint. On voulut néanmoins récompenser dignement les mérites d'une vie consacrée aux plus grands intérêts du pays, et Macaulay fut élevé à la pairie, il y a deux ans environ.

Depuis longtemps il se proposait d'écrire une histoire d'Angleterre à partir de la révolution de 1688. Sa non-réélection lui en procura le loisir, et les deux premiers volumes, bientôt suivis de deux autres, parurent en 1848 et 1855. Le